

22.09.2025 - 08:30 Uhr

Augmentation des primes d'assurance maladie de plus de 25 % en seulement quatre ans / La nouvelle hausse des primes est un choc de plus pour les ménages pauvres

Lucerne (ots) -

Pour la quatrième fois consécutive, les primes d'assurance maladie augmenteront sensiblement en 2026. La Confédération annoncera dans les prochains jours l'ampleur de cette hausse. Ce qui est sûr, c'est qu'un nombre encore plus grand de ménages à bas revenus se retrouvent mis sous pression, d'autant plus que les coûts du logement augmentent simultanément. Caritas ressent fortement ces évolutions dans ses consultations sociales.

Avec la nouvelle hausse prévisible des primes, qui sera annoncée par la Confédération dans les prochains jours, une évolution malsaine se poursuit pour les ménages à bas revenus. En 2026, les assuré-e-s devront payer leur assurance maladie plus de 25 % de plus qu'en 2022. C'est énorme, sachant que, sur la même période, les salaires ont stagné. Pour un nombre croissant de personnes en situation précaire, cette situation n'est pas supportable car, parallèlement, les loyers continuent à augmenter.

" Cette évolution nous inquiète beaucoup. Les dépenses pour le logement et la santé absorbent désormais en moyenne près de la moitié du revenu brut des ménages les plus pauvres. La nouvelle hausse des primes est un choc de plus pour eux ", explique Aline Masé, responsable du Service Politique sociale chez Caritas Suisse.

Les consultations sociales et sur l'endettement des Caritas régionales sont depuis longtemps très fortement sollicitées. " Les coûts de la santé sont un thème central dans presque tous les entretiens de conseil ", indique Aline Masé. Une grande partie de ces ménages sont des familles avec des enfants. Beaucoup renoncent même à des soins médicaux parce que la quote-part est trop élevée. " L'augmentation des primes d'assurance maladie est une raison importante pour laquelle les gens tombent dans la pauvreté ", rappelle Aline Masé.

Les cantons sont mis à contribution pour participer à la réduction des primes

Les cantons doivent faire face à ces hausses en augmentant les réductions de primes. Le Conseil fédéral met les cantons face à leurs responsabilités dans le cadre du contre-projet à l'initiative sur l'allègement des primes qui a échoué dans les urnes en 2024. " Les réductions de primes ne suffiront pas à elles seules à soulager suffisamment les ménages à bas revenus concernés. Il est temps de répartir les coûts de la santé de manière plus solidaire ", souligne Aline Masé.

Contact:

Fabrice Boulé, responsable de la Communication pour la Suisse romande
medias@caritas.ch
041 419 23 36

Medieninhalte



*La nouvelle hausse des primes est un choc de plus pour les ménages pauvres. /
Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000088 /
L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu
que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure
le crédit de l'image.*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100935320> abgerufen werden.